## **SERVICE COMMUNICATION**

## Communiqué de Presse 20 novembre 2023

Fédération 10, rue Pergolèse

de la Distribution Tél. : 01 45 00 39 71

Automobile 75116 – Paris

www.feda.fr -



## Méga-pièces : la FEDA plaide pour encadrer cette pratique afin de protéger les consommateurs et l'environnement

Après avoir lancé l'alerte en septembre sur les risques majeurs du « gigacasting » pour les consommateurs et l'environnement, la FEDA appelle le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour éviter la généralisation de cette pratique.

Il y a quelques semaines, la Fédération de la Distribution Automobile avait appelé l'attention des médias et des associations de consommateurs sur les risques importants du « giga-casting ».

En plein essor, ce mode de fabrication consiste à produire d'un seul bloc, au moyen de giga-presses, des parties entières du véhicule qui nécessitent habituellement d'assembler plusieurs, voire plusieurs dizaines de composants.

Selon une étude comparative réalisée par les assureurs, la réparation d'un choc arrière important sur une Peugeot 2008 coûte actuellement 12 154 € pour 6,5 jours de travail. En simulant une conception par méga-casting, la même intervention serait facturée 15 402 € pour 11 jours de travail. Ce surcoût très significatif des réparations conduira nécessairement les compagnies d'assurance à revoir le niveau de leurs primes, au détriment du budget des ménages.

De surcroît, les châssis en aluminium d'une seule pièce, produits au moyen de gigapresses, posent de multiples problèmes techniques, notamment de soudure ou de rivetage des batteries.

S'ajoute à ces considérations l'impact environnemental plus lourd de pièces dont la fabrication puis le transport nécessitent plus de matière première et d'énergie.

Pour la fédération, cette tendance va donc à l'encontre des initiatives françaises et européennes visant à augmenter la réparabilité et donc la durée de vie des véhicules.

La FEDA estime que le « giga-casting », synonyme d'amélioration des marges pour les constructeurs, ne doit pas se traduire par des conséquences négatives sur l'environnement ni sur le budget des consommateurs.

Au cours des derniers jours, la FEDA a été reçue sur ce dossier au Ministère des Transports, au Ministère du Commerce et des PME et à la Direction générale des entreprises (PME).

Elle appelle désormais le Gouvernement à encadrer au plus tôt, par voie législative ou réglementaire, ce processus de fabrication pour éviter la généralisation des méga-pièces et l'avènement de la « voiture jetable ». A cette fin, elle estime nécessaire d'imposer aux constructeurs automobiles un critère de réparabilité d'un véhicule endommagé par un choc de 0 à 60 km/heure.

La Fédération de la distribution automobile (35 000 emplois dans plus de 1 300 points de vente et ateliers de l'après-vente indépendante) est une organisation majeure de la filière aval de l'automobile qui porte depuis plus de quarante ans la voix de la distribution indépendante.